

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant HALTE SCOLAIRE BELLEFEUILLE	Numéro de permis 2013799	Date d'inspection Le 18 mai 2021	
Nom de l'établissement Halte scolaire Bellefeuille		Numéro de téléphone (506) 394-3559	
Adresse 906 rue L.G. Daigle Tracadie-Sheila NB E1X 1G4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	31 août 2021	
<p>Commentaires : La halte scolaire doit veiller à ce que les aires de jeu extérieures soient, au minimum, conformes à la norme "Aires et équipements de jeu" de L'Association canadienne de normalisation. Selon la norme, les modules de jeu de plus 2,5 m de hauteur doivent avoir une épaisseur minimale de 30cm (compacté). Présentement, quelques modules de jeu ne sont pas conformes à cette norme.</p> <p>Il est donc recommandé de ne pas utiliser les modules suivants: Bateau, Monkey Bar, module avec glissade, balançoire n'ayant pas assez de gravelle, corde à grimper ou tout module de plus de 2.5 m de hauteur n'ayant pas la surface protectrice exigée.</p> <p>L'administratrice me confirme que la plupart de ces modules ne sont déjà pas utilisés par la halte dû au manque de surface protectrice. Une demande d'ajout de gravelle sera faite. Cette lacune sera corrigée lors de l'ajout de surface protectrice.</p> <p>École</p>			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection</p> <p>Discussion avec l'administratrice concernant les pratiques à feu qui doivent être faites à l'extérieur chaque fois.</p> <p>Discussion avec l'administratrice concernant les normes de nettoyage durant la COVID et des procédures se retrouvant dans la phase de rétablissement.</p> <p>Lors de mon inspection, les enfants font des jeux libres à l'intérieur (pluie)</p> <p>Permis recommandé.</p>

original signé par
Karine Basque

Le 18 mai 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Chantal Sonier

Le 18 mai 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date